

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX Arrondissement de Saint-Laurent

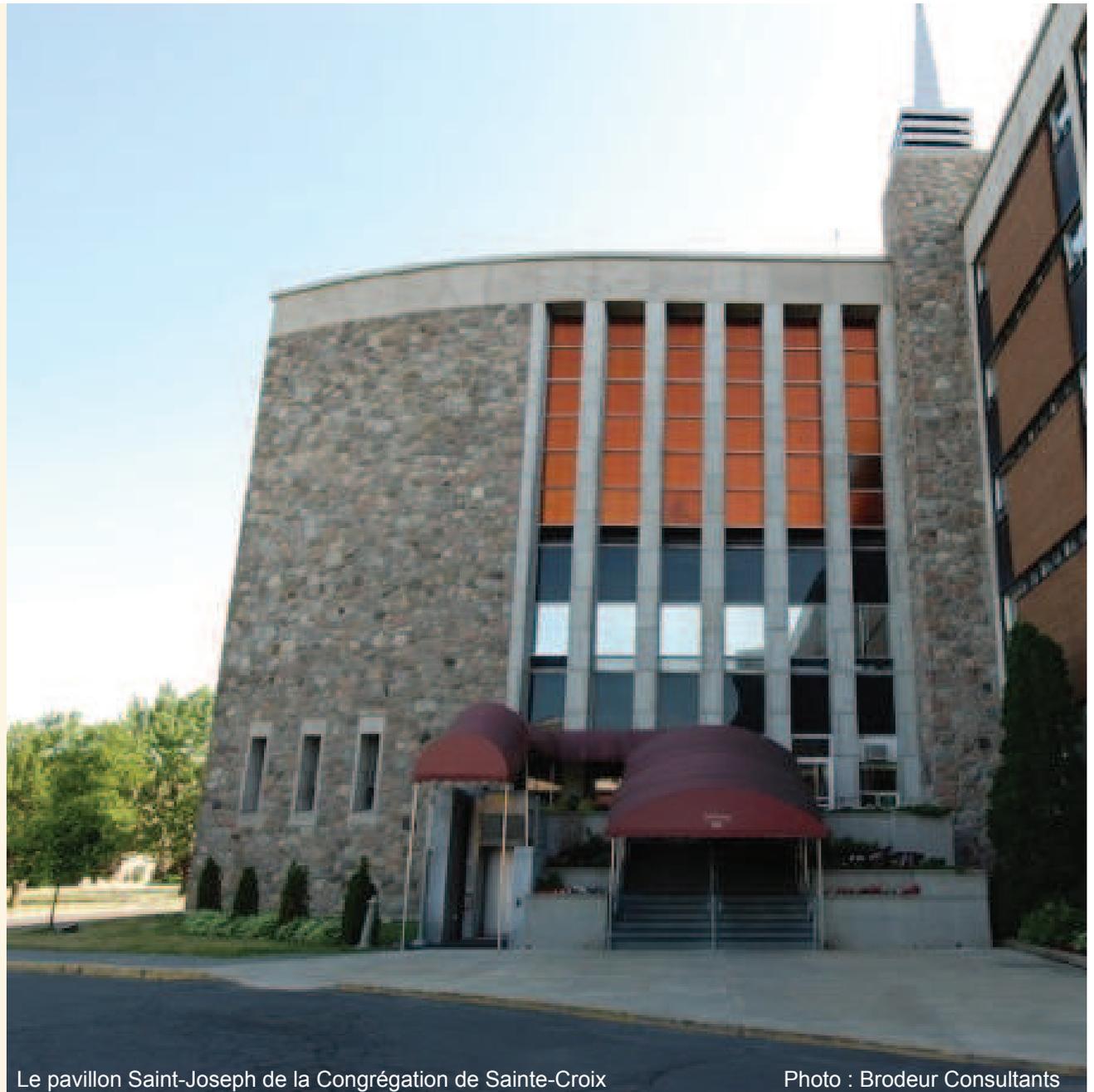
L'intérêt patrimonial du campus des Soeurs de Sainte-Croix repose sur ses valeurs historique, paysagère, architecturale et d'usage.

Le site témoigne de l'histoire de la congrégation, de ses oeuvres, des ses missions et de son installation en retrait de l'avenue Sainte-Croix suite à la réforme de l'éducation au Québec dans les années 1960, qui a résulté en la création du Cégep Vanier à l'emplacement de l'ancienne institution d'enseignement et du couvent de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix (CSC).

Les importants dégagements, l'ouverture du paysage et la quiétude résultant du faible développement de ce site, ainsi que le caractère plus intime des espaces libres autour de certains bâtiments qui s'organisent en chambres paysagères. Les différentes composantes du site sont liées par des voies véhiculaires et des parcours piétonniers aux formes libres. Le site offre des perspectives et vues permettant de bien apprécier ces composantes variées.

L'architecture du pavillon Saint-Joseph, conçu par l'architecte Roland Dumais, affiche une certaine modernité institutionnelle qui contraste avec l'expression architecturale et les alignements plus classiques des autres bâtiments de l'ensemble institutionnel de Saint-Laurent, bordant l'avenue Sainte-Croix. L'aménagement orthogonal du cimetière forme une composition harmonieuse avec la chapelle/charnier qui y est implantée.

Les religieuses habitent toujours ce lieu de leur fondation au Québec, malgré la diminution constante de leurs effectifs.



Le pavillon Saint-Joseph de la Congrégation de Sainte-Croix

Photo : Brodeur Consultants

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX

Arrondissement de Saint-Laurent

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

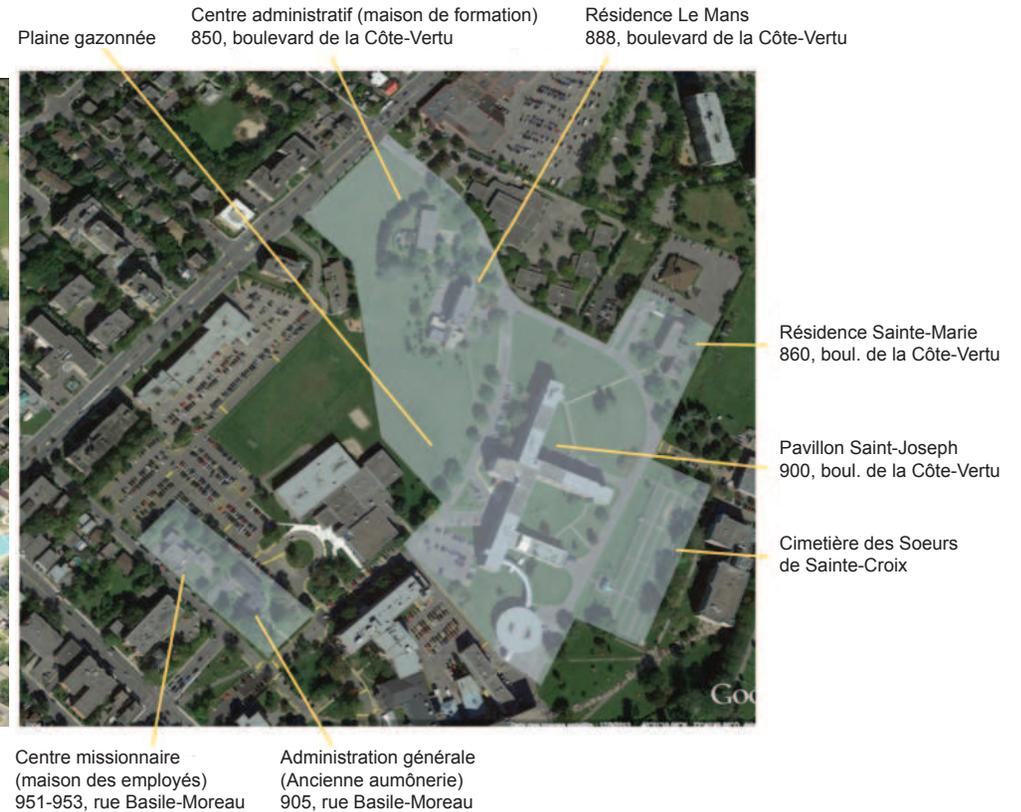
Désignation au Schéma d'aménagement et de développement et au Plan d'urbanisme : Grande propriété à caractère institutionnel

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Aucun

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune



Photographie aérienne du secteur Source : Bing Maps, 2015
Dans Brodeur Consultants



Propriété des Soeurs de Sainte-Croix
Source : Google Maps, 2016 - Modifié par Brodeur Consultants

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX

Arrondissement de Saint-Laurent

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1732-1733 - Construction du couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame sur l'avenue Sainte-Croix, près de l'église de Saint-Laurent.

1817-1818 - Construction de la chapelle du Sacré-Coeur au nord de l'église, à l'emplacement actuel de l'Académie Saint-Alfred.

1824-1825 - Monseigneur Plessis retire les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame du couvent en raison du mauvais état du bâtiment.

Entre 1826 et 1847 - Arrivée des Soeurs de Sainte-Croix à Saint-Laurent.

Rénovation de l'ancien couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame pour les accueillir.

1835- 1837 - Construction de l'église de Saint-Laurent

1848 - Agrandissement vers le sud du couvent des Soeurs de Sainte-Croix, avec les pierres de la première église de Saint-Laurent, démolie entre 1832 et 1835.

1856-1857 - Agrandissement vers le nord du couvent des Soeurs de Sainte-Croix. La première chapelle des Soeurs est intégrée à ce volume.

1867 - Aménagement du cimetière des Soeurs de Sainte-Croix, à l'arrière du couvent. Avant cette date, les Soeurs étaient inhumées dans le cimetière paroissial.

1872 - Construction du Pensionnat Notre-Dame-des-Anges : agrandissement du couvent par une aile perpendiculaire au nord de l'aile construite en 1856-1857.

1882 - Construction de la première grande maison (noviciat) des Soeurs de Sainte-Croix.

1889-1890 - Agrandissement du Pensionnat Notre-Dame-des-Anges par la construction d'une aile au nord de celle érigée en 1872.

1894 - Acquisition du lot 373 (grande parcelle agricole) par les Soeurs de la famille Rochon.

1900 - Acquisition du lot 368 (grande parcelle agricole qui contient une partie de la carrière) par les Soeurs de Sainte-Croix de la veuve Deslauriers.

Déplacement du cimetière des Soeurs à son emplacement actuel.

1901 - Démolition de la grande maison (noviciat) des Soeurs construite en 1882.

1901-1902 - Construction d'une nouvelle grande maison (noviciat) pour les Soeurs à l'arrière du volume construit en 1872.

1904 - Agrandissement du Pensionnat Notre-Dame-des-Anges par la construction d'une aile au nord de l'aile construite en 1889-1890.

1907 - Aménagement d'un petit lac dans la cour de récréation du Pensionnat Notre-Dame-des-Anges, située au nord-ouest de l'immeuble, à l'emplacement de l'Aumônerie construite en 1956.

1912-1913 - Acquisition de la chapelle du Sacré-Coeur par la Commission scolaire des écoles catholiques de Saint-Laurent. Elle est démolie pour y construire l'Académie Saint-Alfred.

1923-1924 Reconstruction complète du volume du premier couvent (volumes de 1847, 1848 et 1856-1857) sur le même emplacement.

1926 - Construction d'une annexe à l'arrière du Pensionnat, attenante à la grande maison (noviciat), selon les plans de l'architecte Joseph Sawyer.

1929 - Construction du charnier du cimetière des Soeurs de Sainte-Croix, selon les plans de l'architecte Joseph Sawyer.

1933 - Le Pensionnat Notre-Dame-des-Anges devient le Collège Basile-Moreau.

1942 - Agrandissement de l'annexe construite en 1926.

1949 - Agrandissement du cimetière des Soeurs.

1953-1955 - Agrandissement du Collège Basile-Moreau par la construction d'un volume au nord de celui érigé en 1904, selon les plans de l'architecte Joseph Charles Gustave Brault.

1954 - Acquisition de terrains le long du boulevard de la Côte-Vertu (dont une partie du lot 370, où est actuellement localisé le complexe de l'école Peter Hall) par un acte d'échange avec le Collège de Saint-Laurent. Dans cette transaction, les Soeurs cèdent au Collège des portions sud des lots 368 et 373.

1956 - Échange de terrains entre les Soeurs et la Commission scolaire de Saint-Laurent. Les Soeurs acquièrent l'Académie Saint-Alfred et cèdent à la Commission scolaire un terrain le long du boulevard de la Côte-Vertu pour y construire l'école Regina Mundi.

Construction de l'Aumônerie, située au 905 sur la rue Basile-Moreau, selon les plans de l'architecte Roland Dumais.

Démolition de l'ancienne chapelle de la CSC (aile construite en 1872).

1956-1957 - Construction du couvent Basile-Moreau à l'emplacement de l'ancienne chapelle, selon les plans de l'architecte Roland Dumais. Son volume est plus avancé vers l'avenue Sainte-Croix que le bâtiment démolit.

1958 - Construction de l'école Regina Mundi par la Commission scolaire de Saint-Laurent.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX

Arrondissement de Saint-Laurent

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (Suite)

1963 - Démolition de bâtiments secondaires à l'arrière du Collège Basile-Moreau pour permettre la construction du pavillon Saint-Joseph.

Construction des bureaux administratifs de la Commission scolaire de Saint-Laurent au 1100, boulevard de la Côte-Vertu, et construction d'un immeuble à appartements au 1150, boulevard de la Côte-Vertu.

Construction d'un immeuble à appartements au 1150 sur le boulevard de la Côte-Vertu, selon les plans des architectes Berthiaume Blanchet.

Agrandissement du cimetière des Soeurs.

1963-1965 - Construction du pavillon Saint-Joseph à l'arrière du Collège Basile-Moreau, selon les plans de l'architecte Roland Dumais. Par sa rotonde, le bâtiment est physiquement relié au Collège Basile-Moreau jusqu'à la transformation en Cégep de ce dernier. Une rue privée est percée à partir du boulevard de la Côte-Vertu, dans le prolongement de la rue Barré pour fournir un accès au nouveau pavillon Saint-Joseph.

1964 - Construction de la chaufferie des Soeurs (appartenant aujourd'hui au Cégep Vanier).

1966 - Construction d'un immeuble à appartements au 990 boulevard de la Côte-Vertu selon les plans des architectes Berthiaume et Blanchet.

1967 - Vente d'une partie du lot 373 des Soeurs à la Commission scolaire de Saint-Laurent.

1968 - Agrandissement de la maison des employés des Soeurs en résidences jumelées au 953-961 sur la rue Basile-Moreau, selon les plans des architectes Dupuis et Mathieu.

1968-1969 - Construction du Centre Marie-Vincent (aujourd'hui école Peter Hall), selon les plans de l'architecte Roland Dumais, sur une partie des lots 368 et 370 acquis par les soeurs.

1970 - Le Collège Basile-Moreau devient le Cégep Vanier.

1973 - Changement d'usage du pavillon Saint-Joseph d'hôpital à infirmerie.

1974 - Acquisition par le Cégep Vanier de l'Académie Saint-Alfred et du bâtiment implanté à l'est, appartenant auparavant aux Soeurs. Démolition du bâtiment implanté à l'est de l'Académie Saint-Alfred. Construction de la résidence Sainte-Marie au sud-est du pavillon Saint-Joseph, selon les plans de l'architecte Ronald Melanson.

Agrandissement de l'Aumônerie par un volume de deux étages ajouté à l'arrière du volume d'origine, implanté perpendiculairement à celui-ci.

1980 - Construction du Centre de formation des Soeurs.

1980-1981 - Construction de la résidence Le Mans pour les religieuses semi-actives, au nord du pavillon Saint-Joseph, selon les plans de la firme Jodoin Lamarre Pratte.

1981 - Construction de l'église Notre-Dame-de-Nareg sur le terrain à l'est de la résidence Sainte-Marie.

1982 - Remplacement du parement de brique par une brique plus foncée sur le pavillon Saint-Joseph.

1985-1986 Construction du nouveau pavillon (édifice N) du Cégep Vanier au sud du cimetière des Soeurs, selon les plans de l'architecte Patrice Poirier.

1986 - Construction d'un passage entre le volume de la chapelle du Cégep Vanier et son aile construite en 1904, selon les plans de l'architecte F. David Mathias.

1999 - Agrandissement du Centre administratif de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys par la construction d'un volume qui relie l'ancienne école Regina Mundi et les anciens bureaux administratifs de la Commission scolaire de Saint-Laurent, à l'emplacement du passage, selon les plans des architectes Leclerc et Associés.

2001 - Construction du CPE du Cégep Vanier à l'arrière de l'immeuble à appartements situé au 990, boulevard de la Côte-Vertu, selon les plans de l'architecte Julien Valade.

2014 - Fermeture de deux maisons et d'une aile du pavillon Saint-Joseph à la CSC

2014 - Mise en vente du Campus de la CSC

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX

Arrondissement de Saint-Laurent

VALEUR HISTORIQUE



Cimetière des religieuses (date inconnue)
Photo : Archives CSSC - Dans Brodeur Consultants



Ancienne aumônerie, construite en 1956
Photo : Archives CSSC - Dans Brodeur Consultants



Religieuses de la CSSC avec la maquette du pavillon Saint-Joseph
Photo : Archives CSSC - Dans Brodeur Consultants

La valeur historique du campus des Soeurs de Sainte-Croix repose sur son témoignage :

- de l'oeuvre et des missions de la congrégation qui ont laissé un important legs dans les domaines de l'éducation et de la culture au Québec;
- de la présence des religieuses à Saint-Laurent depuis 1847;
- de l'adaptation du complexe institutionnel, depuis 1950, au gré de l'évolution des besoins de la Communauté;
- de l'adaptation des religieuses et de leur site aux changements apportés par la réforme de l'éducation qui a résulté en la création du Cégep Vanier en 1970, en la relocalisation de la Communauté à l'endroit du pavillon Saint-Joseph et de ses trois pavillons satellites en retrait de l'avenue Sainte-Croix et au déploiement de ses activités d'enseignement dans des pays en développement davantage qu'au Québec.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- la localisation du campus dans l'arrondissement de Saint-Laurent, au point d'inflexion des anciennes terres des côtes de Saint-Laurent et de Notre-Dame-des-Vertus
- les implantations du cimetière et du pavillon Saint-Joseph qui s'alignent sur le découpage ancien de la censive de l'ancienne côte de Saint-Laurent
- le contenu du musée de la communauté
- le cimetière des religieuses, le charnier et le chemin de croix qui y sont implantés
- les édifices et les aménagements paysagers en retrait du front institutionnel de l'avenue Sainte-Croix : le bâtiment de l'administration générale (ancienne aumônerie), le pavillon Saint-Joseph, ses bâtiments satellites et sa voie d'accès courbe dans le prolongement de la rue Barré

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX

Arrondissement de Saint-Laurent

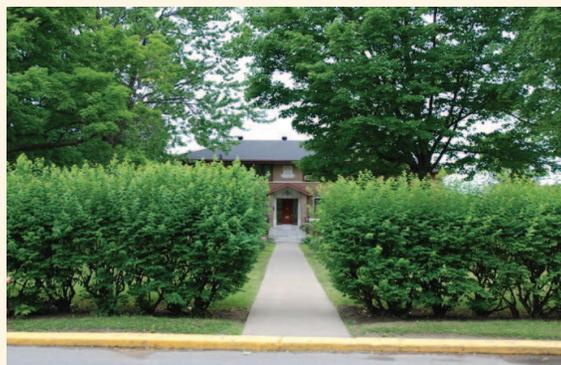
VALEUR PAYSAGÈRE



La plaine devant le pavillon Saint-Joseph
Photo : NIPPAYSAGE



Le cimetière des religieuses
Photo : NIPPAYSAGE



Plantations devant l'édifice administratif (Aumônerie)
Photo : NIPPAYSAGE

La valeur paysagère du campus des Soeurs de Sainte-Croix repose sur :

- le caractère peu développé du site, ses importants dégagements mettant en valeur le pavillon Saint-Joseph et donnant une qualité d'ouverture et de quiétude à cette propriété;
- le caractère des espaces attenants aux différents bâtiments, aménagés dans le but de préserver l'intimité des religieuses;
- l'implantation pavillonnaire du pavillon Saint-Joseph et des autres bâtiments de la propriété, qui contraste avec le reste du bâti de l'ensemble institutionnel de Saint-Laurent;
- l'aménagement orthogonal et l'orientation du cimetière des sœurs selon la trame du parcellaire d'origine;
- le tracé en courbe de la voie d'accès au site en provenance du chemin de la Côte-Vertu, qui constitue la colonne vertébrale du développement pavillonnaire de l'ensemble des résidences des religieuses;
- les arbres d'essences variées dispersés sur la propriété, s'alignant en bordure de la voie d'accès menant au pavillon Saint-Joseph et longeant le cimetière;
- les perspectives et vues internes dégagées permettant d'apprécier les différentes composantes du site;
- l'emplacement du bâtiment de l'administration générale (ancienne aumônerie), qui ferme la perspective de l'axe visuel s'offrant devant le Cégep Vanier.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- les espaces libres et la faible densité de construction sur la propriété
- l'implantation pavillonnaire des différents bâtiments et les aménagements paysagers attenants leur procurant une certaine intimité
- le cimetière des religieuses, la chapelle/charnier, ses sentiers, pierres tombales et alignements orthogonaux ainsi que le chemin de croix qui y est implanté
- la voie d'accès au site en courbe, dans le prolongement de la rue Barré
- les vues offertes vers le site et la ville depuis les solariums du pavillon Saint-Joseph
- la percée visuelle vers l'édifice administratif (ancienne aumônerie) depuis l'espace vert devant le Cégep Vanier

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX

Arrondissement de Saint-Laurent

VALEUR ARCHITECTURALE



Perspective du pavillon Saint-Joseph par Roland Dumais
Photo : Archives CSSC - Dans Brodeur Consultants



La passerelle courbe menant à la rotonde
Photo : Brodeur Consultants



L'Administration générale (ancienne Aumônerie) en 2016
Photo : Brodeur Consultants

La valeur architecturale du campus des Soeurs de Sainte-Croix repose sur :

- la singularité de l'aménagement du site, qui a débuté avec l'implantation du pavillon Saint-Joseph et s'est développé autour de celui-ci au gré de l'émergence des besoins et sans plan d'ensemble;
- le caractère institutionnel du pavillon Saint-Joseph, pièce maîtresse du campus, qui, par sa facture et avec sa rotonde et la passerelle qui y mène, affiche une certaine modernité qui contraste avec les alignements et les parements de pierre plus classiques des bâtiments institutionnels bordant l'avenue Sainte-Croix;
- la composition et le contraste des matériaux modernes (pierre de taille, béton et brique) et naturels (pierre en moellons) du pavillon Saint-Joseph, réalisé par l'architecte Roland Dumais, qui a su répondre adéquatement aux besoins des soeurs au moment de sa construction;
- la qualité de conception de l'édifice administratif (ancienne aumônerie), réalisée par l'architecte Roland Dumais, son premier projet avec la CSC.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'organisation générale et les aménagements paysagers modestes des différentes composantes de la propriété de la CSC
- le caractère monumental et institutionnel du pavillon Saint-Joseph, ses différents volumes, sa flèche, sa composition des façades et la combinaison de deux formes de pierres de parement (moellons et pierre de taille) qui composent ses façades
- le cimetière des religieuses, le charnier et le chemin de croix
- L'édifice administratif (ancienne aumônerie)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX

Arrondissement de Saint-Laurent

VALEUR D'USAGE



La chapelle et sa flèche au pavillon Saint-Joseph
Photo : Brodeur Consultants



Pierres tombales dans le cimetière des religieuses
Photo : Brodeur Consultants

La valeur d'usage du campus des Soeurs de Sainte-Croix repose sur :

- la continuité de la vocation résidentielle qui y persiste malgré une diminution constante des effectifs;
- le lieu de repos des religieuses de la CSC décédées.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- le pavillon Saint-Joseph et la maison Le Mans, qui ne sont toutefois plus occupés en totalité
- le cimetière des religieuses

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CAMPUS DES SOEURS DE SAINTE-CROIX

Arrondissement de Saint-Laurent

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement de Saint-Laurent à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme (DU) du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du campus de Saint-Laurent de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix (CSC) avec la collaboration des acteurs concernés.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant d'une visite des lieux effectuée le 13 juillet 2016.

Les valeurs et les éléments caractéristiques qui les portent sont présentés dans ce document par ordre décroissant.

RÉFÉRENCES

Brodeur Consultants. Juillet 2016. *Campus de Ville Saint-Laurent de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix*. Présenté à la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix, 259 p., Ill.

GROUPE DE TRAVAIL

Vincent Baron, assistant de recherche, Brodeur Consultants
Mario Brodeur, architecte et chargé de projet, Brodeur Consultants
Aurèle Cardinal, Architecte et Urbaniste, Associé Principal, HUMÀ design et architecture
Françoise Caron, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, DU, SMVT
Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT
Suzanne Lamy, directrice des finances, CSC
Kesta Occident, animatrice générale, CSC
Éric Paquet, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Saint-Laurent
Rafik Salama, conseiller en planification, arrondissement de Saint-Laurent
Marianne Thibodeau, trésorière générale, CSC

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Division du patrimoine, DU, SMVT